

Inspection pédagogique de l'enseignement du 2nd degré

VR/IP2/IA n° 3211/2025-009 Affaire suivie par : Isabelle AMIOT

Nouméa, le 10 février 2025

Coordonnatrice de l'inspection pédagogique

Le collège des inspectrices et des inspecteurs

Tél: (+687) 26 62 66 Mél: <u>Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc</u> Α

1, avenue des Frères Carcopino BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Mesdames et Messieurs les enseignants, les psychologues de l'Éducation nationale et les CPE

s/c Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'établissements publics et privés

Objet : préambule commun à l'ensemble des lettres de rentrée 2025

Mesdames, Messieurs, Chères et chers collègues,

Nous ne pouvons pas entrer dans cette nouvelle année scolaire sans vous remercier à nouveau très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement et de votre ténacité auprès de tous les élèves tout au long de l'année scolaire très complexe qui vient de s'écouler.

Dans un contexte de crise débuté le 13 mai 2024 qui a entraîné, successivement, la fermeture des établissements du second degré, la mise en place de la continuité pédagogique, une réouverture progressive des collèges et lycées, le passage au contrôle continu pour l'ensemble des examens, il nous a fallu nous adapter et répondre ensemble à la situation exceptionnelle vécue. Vous avez alors fait preuve de remarquables capacités d'adaptation, d'innovation et d'une grande conscience professionnelle. Vous avez veillé à accompagner, avec un réel engagement, le parcours de formation de chacun de vos élèves.

Nous faisons ensemble le vœu d'une nouvelle année scolaire plus apaisée et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues entrant dans le métier et dans l'académie.

Placé sous l'autorité du vice-recteur, le collège des inspecteurs inscrit son action d'accompagnement au regard des orientations et des priorités pédagogiques et éducatives académiques :

- √ l'acquisition des fondamentaux et la lutte contre les inégalités territoriales
- √ un climat scolaire apaisé
- √ une jeunesse engagée
- ✓ la voie professionnelle en évolution pour accompagner les parcours
- ✓ l'ouverture culturelle et internationale

La lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes ainsi que la lutte contre le décrochage scolaire restent l'affaire de l'ensemble de la communauté éducative. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui s'engagent

activement dans ces combats afin de garantir jusqu'au cœur de la classe un climat propice aux apprentissages. Nous savons pouvoir compter sur votre attention collective sans faille afin de permettre à nos élèves de donner du sens à leurs enseignements et de réussir leur parcours scolaire.

La maîtrise de la langue française doit faire l'objet d'une vigilance renforcée dans toutes les disciplines. Les résultats des évaluations nationales (français et mathématiques) ont vocation à éclairer vos stratégies d'enseignement. Une attention particulière doit être portée à l'adaptation des enseignements aux besoins éducatifs des élèves pour une École inclusive.

Votre expertise est attendue dans la mise en œuvre des programmes et dans le regard complémentaire que vous apportez pour le suivi et l'accompagnement de chacun de vos élèves. La formation continue est indispensable pour consolider vos acquis et assurer une montée en compétences dans les champs disciplinaires mais aussi transversaux. Ces temps de formation doivent préserver le temps de cours auguel les élèves ont droit.

Vos capacités d'adaptation seront encore précieuses en cette année 2025. Avec nos équipes et tous les chargés de mission, nous serons mobilisés pour vous accompagner au mieux dans la réussite des élèves.

Les lettres de rentrée de chaque discipline 2025 sont accessibles sur le site du vice-rectorat via le lien suivant : https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article7618

Nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au bénéfice de la réussite des élèves de la Nouvelle-Calédonie.

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une très bonne année scolaire 2025.

Le collège des inspectrices et des inspecteurs pédagogiques